JURI GESTION
Gestion & Syndic

HONORAIRES D'ADMINISTRATION DE BIENS
- Commercial - Garage -

HONORAIRES D'ADMINISTRATIONS DE BIENS POUR UNE GESTION NORMALE

5% HT (soit 6% TTC) sur loyer, charges et accessoires (sauf immeubles ou biens particuliers). Ce taux s'entend pour des comptes de gestion trimestriels. Ils sont majorés de 1% HT (soit 1,20 % TTC) en cas d'acomptes mensuels. Les taux ainsi définis sont applicables aux accessoires du loyer principal, à savoir taxes, charges, dépôt de garantie, prestations locatives récupérables ainsi qu'aux indemnités après sinistre et en général sur toutes sommes encaissées.

HONORAIRES POUR SERVICES SUPPLEMENTAIRES

Services et frais non compris dans la mission de gestion courante :	HT	TTC
Déclaration annuelle revenu foncier (par déclaration)	90,00 €	108,00 €
Travaux exceptionnels : honoraires pour gestion comptable et administrative		
sur la tranche supérieur à 1 000 € HT	3,00%	3,60%
sur la tranche au-dessus de 30 000 € HT	1,50%	1,80%
Déclaration de sinistre (DDE, DO…)	90,00 €	108,00 €
Réunion d'expertise (vacation horaire)	100,00 €	120,00 €
Contentieux : Gestion et suivi du dossier auprès de l'huissier / l'avocat	110,00 €	132,00 €
Gestion et suivi commande des diagnostics obligatoires à la location	40,00 €	48,00 €
Externalisation des archives dormantes (forfait annuel par local)	2,00 €	2,40 €

HONORAIRES DE LOCATION - COMMERCE / BUREAU

	Honoraires HT Part Bailleur	Honoraires HT Part Locataire	Honoraires TTC Part Locataire
Honoraires de rédaction d'actes (baux, avenants)		1 500,00 €	1 800,00 €
Honoraires de réalisation de l'état des lieux (la première heure, puis 150 € HT l'heure supplémentaire)		320,00 €	384,00 €

HONORAIRES DE LOCATION - PARKING/GARAGE

	Honoraires TTC Part Bailleur	Honoraires TTC Part Locataire
Honoraire pour l'établissement du bail garage		180,00 €
Honoraires de réalisation de l'état des lieux		96,00 €

HONORAIRES NON VISES DANS LA PRESENTE LISTE :

Tarification à l'heure

HT	TTC
100,00 €	120,00 €

HONORAIRES AVENANT AU BAIL

Forfait rédaction avenant pour un garage : 70,00 € HT soit 84,00 € TTC (à la charge du demandeur de l'avenant).

DISPOSITIONS LEGISLATIVES

Etat des Risques et Pollutions : 50 € HT, soit 60,00 € TTC

DISPOSITION GENERALE

Les honoraires s'entendent hors TVA et subiront toute modification en hausse ou en baisse de cette taxe. 20,00%